



hydroliennes Sabella planche sur sa future D10

La société quimpéroise Sabella SAS, spécialisée dans la construction d'hydroliennes pour la production d'électricité, est parvenue à déposer un dossier dans le cadre de l'appel à *manifestation d'intérêt du fonds démonstrateur énergies marines de l'Ademe* (1).

Longtemps en manque de surface financière, Sabella SAS a réussi cet automne à réunir autour de son projet l'Ifremer, Veolia Environnement, Bureau Veritas et Direct Energie. Elle compte maintenant appliquer les enseignements tirés de l'expérience de son pilote D03, immergé à l'embouchure de l'Odet d'avril 2008 à avril 2009, pour mettre en place la construction, l'implantation et le test grandeur nature d'une tête de série de son hydrolienne D10.

Dotée d'un rotor de 10 mètres d'envergure à pales symétriques, celle-ci aura une puissance installée de 350 à 500 kW en fonc-

tion de la vitesse des courants.

La seconde phase du projet consistera à aménager une ferme de quatre démonstrateurs D10 afin d'en optimiser l'implantation, tout en étudiant leur impact sur l'environnement. Labellisée en 2005 par le Pôle mer Bretagne, Sabella veut aujourd'hui symboliser l'avancée française dans le domaine de l'hydrolien.

Remarqué lors du dernier Tidal Energy Summit de Londres, mi-novembre, le projet D10 se positionne avec un coût du premier mégawatt installé de l'ordre de 7 millions d'euros (hors liaison à la côte). Un coût annoncé comme plus compétitif de 25 à 50 % que ses concurrents.

Bruno SAUSSIER

(1) L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie a reçu, au total, 21 dossiers. Les lauréats ne seront pas connus avant la fin mars.